

Budget 2026

Associations, syndicats, mutuelles alertent sur les conséquences concrètes des choix budgétaires sur la vie des personnes les plus modestes

Une année blanche ? Cela représente 13 euros en moins chaque mois pour les bénéficiaires du RSA soit l'équivalent de 2 à 3 jours de dépenses alimentaires.. Les coupes sur MaPrimeRénov' ? Une famille de 4 personnes avec 40 000 euros de revenus ne pourra plus bénéficier d'aides pour rénover son logement, compromettant la transition énergétique. Le doublement de la franchise médicale et de la participation forfaitaire ? Elle représente, pour les plus modestes, le prix de 2 à 8 repas à la cantine scolaire, selon les tarifs municipaux.

Au-delà des grandes masses financières et des aspects techniques du projet de loi de finances, les associations, fondations, syndicats, mutuelles du Pacte du Pouvoir de vivre appellent à regarder en face les conséquences concrètes pour les ménages auxquelles pourraient conduire les décisions qui se trament dans le débat budgétaire en cours. Les choix politiques pourraient en effet avoir des impacts importants sur la vie de nos concitoyen·nes, et en particulier sur celle des plus pauvres et des plus modestes.

Alors que le débat s'ouvre à l'Assemblée nationale et dans l'attente de la présentation du budget par le Premier ministre, nos organisations invitent les responsables politiques à faire preuve de décence et de justice : demander des efforts "à tous les Français", c'est oublier que près de 15 millions d'entre eux en font déjà tous les jours, et sont d'ores et déjà confrontés à un quotidien difficile. Nous appelons également à considérer le fait qu'un budget de nouveau fondé sur des coupes drastiques et dépourvu de leviers fiscaux réellement justes et en mesure de redonner une capacité d'agir au pays conduirait à une impasse sociale en pénalisant les plus fragiles, à une impasse environnementale en ne préparant pas notre société aux bouleversements écologiques et à une impasse démocratique en tournant le dos aux impératifs de justice et d'apaisement qui devraient pourtant être au coeur des préoccupations de tous les responsables politiques du pays.

A travers cinq illustrations concrètes et ses propositions actualisées pour le projet de loi de finances 2026, le Pacte du pouvoir de vivre appelle les responsables politiques à ne pas perdre de vue qu'au-delà de la nécessaire réduction du déficit, l'enjeu essentiel du débat budgétaire est de donner à chacun·e le pouvoir de vivre dignement.

[Les propositions du collectif sur le budget](#)

ET CONCRÈTEMENT ?

LES COUPES BUDGÉTAIRES AU-DELÀ DES CHIFFRES EN 5 EXEMPLES

LA RÉNOVATION

La coupe budgétaire

Le jour de la démission de François Bayrou de son poste de Premier ministre, un décret modifiait en profondeur MaPrimRénov' et la rendait moins cohérente et moins élevée.

Le décret institue ainsi :

- moins de rénovations aidées : 13 000 dossiers entre septembre et décembre 2025 alors que 53 283 dossiers ont été subventionnés au premier semestre 2025, selon un bilan publié par l'Anah.
- une concentration des soutiens aux ménages très modestes, excluant les ménages modestes du dispositif
- la baisse du plafond maximum de travaux éligibles, de 70.000 à 40.000 euros pour un saut de trois classes de DPE, et à 30 000 pour un saut de deux classes de DPE.
- l'exclusion de certains travaux dont les plus efficaces comme par exemple l'isolation des murs qui permet de réduire de 20% les pertes de chauffage.

Ainsi malgré le succès du dispositif MaPrimRénov', le gouvernement Bayrou a décidé de réduire son ambition et de ce fait de réduire l'ambition écologique et sociale associée à la rénovation thermique des logements.

Les enjeux

La rénovation des logements est au cœur des enjeux de lutte contre le changement climatique, tant en termes d'atténuation que d'adaptation, d'une vie digne dans un logement sain, de pouvoir d'achat ou encore de santé :

- les bâtiments sont à l'origine de 23% des émissions de gaz à effet de serre
- 1/3 des Français-es ont souffert du froid l'hiver dernier et 11% des ménages sont concernés par la précarité énergétique
- la précarité énergétique affecte la santé physique et mentale : vivre dans un logement mal isolé, c'est plus de bronchites, plus d'arthrose, plus de dépression
- un logement mal isolé augmente les factures énergétiques et grève le pouvoir d'achat des ménages tandis que les travaux de rénovation d'ampleur permettent une économie d'énergie moyenne de 54 %, selon l'Anah.

Concrètement ?

Un foyer de 4 personnes - avec par exemple deux adultes travaillant comme aide-soignant-e et technicien-ne de maintenance et deux enfants - qui aurait un revenu fiscal de référence de 40 000 euros, ne pourrait pas avoir accès à MaPrimRénov' et donc entreprendre des travaux pour isoler leur logement. En moyenne les travaux de rénovation globale, d'un logement de 70 m2 par exemple, coûtent près de 50 000 euros.

L'ANNÉE BLANCHE

La coupe budgétaire

Parmi les mesures clés de son projet de budget présenté à l'été, l'ancien Premier ministre François Bayrou avait annoncé vouloir mettre en place une année blanche qui reconduirait donc les dépenses de 2026 au niveau de celles de 2025 (hormis quelques rares exceptions). Censée dégager 7,1 milliards d'euros, l'année blanche aurait notamment une incidence sur les prestations sociales dont le RSA, l'allocation adulte handicapé, la prime d'activité, les aides au logement mais aussi les pensions de retraite et le barème de l'impôt sur le revenu.

Les enjeux

Prétendue représenter un effort général pour l'ensemble de nos concitoyen-nes, l'année blanche constituerait en réalité une charge bien plus importante pour les 5% des ménages les plus modestes déjà davantage touchés par la fin du bouclier tarifaire cette année avec, selon l'OFCE, une baisse de 1% de leur revenu disponible contre seulement 0,3% pour les 5% des ménages les plus aisés.

Une mesure d'autant plus délétère que le taux de pauvreté augmente en France, note l'Insee, en atteignant 15,4 % en 2023 contre 14,4% en 2022 et son plus haut niveau depuis 30 ans.

Environ 4 millions de personnes reçoivent un minima social en France.

Concrètement ?

Un gel du RSA (646,52 euros pour une personne seule) aurait pour conséquence une perte annuelle d'environ 156 euros par bénéficiaire. Cela engendrerait une perte d'environ 13 euros par mois soit 2 à 3 jours de budget dédié à l'alimentation (INSEE).

Un gel de l'allocation adulte handicapé (AAH) représenterait quant à lui une perte annuelle de près de 250 euros soit un peu plus de 20 euros de perte mensuelle. Des coupes non négligeables pour des personnes déjà davantage touchées par la pauvreté que la moyenne nationale : près de 20% des personnes en situation de handicap vivent dans la précarité, soit plus de 850 000 personnes (l'équivalent des populations de Lyon et Nantes réunies).

LE FONDS VERT

La coupe budgétaire

Créé en 2023, le Fonds vert était au cœur des débats budgétaires du PLF 2025. Menacé de suppression, il a finalement été renouvelé mais avec un budget réduit, passant de 2,5 milliards d'euros en 2024 à 1,15 milliards d'euros en 2025.

Les enjeux

Le Fonds vert est un outil majeur pour les collectivités locales pour leur permettre de mettre en œuvre la transition écologique. Il leur permet de financer de nombreux travaux d'adaptation et de rénovation de bâtiments publics, notamment des écoles qui représentaient plus d'1/3 des projets.

Il doit aussi permettre aux collectivités de végétaliser les villes et la rendre plus vivable dans un contexte de changement climatique, ou encore de prévenir les risques associés à l'augmentation de l'intensité et de la fréquence des événements climatiques (incendies, inondations). La logique de prévention est essentielle : France Assureurs évalue à 5 milliards d'euros le coût des événements climatiques ayant touché la France en 2024.

Concrètement ?

En 2023 et 2024, le Fonds Vert a contribué à financer respectivement 1100 et 1200 rénovations d'ampleur de bâtiments scolaires, permettant à environ 250 000 enfants d'étudier dans de meilleures conditions, contre seulement 7000 écoliers supplémentaires entre janvier et juillet 2025 avec 65 projets de rénovation, selon un décompte du Ministère de l'Écologie.

LA SANTÉ

La coupe budgétaire

5,5 milliards d'euros d'économie dans la santé, tel était l'objectif affiché par François Bayrou, lors de la présentation de son projet budgétaire.

Malgré le contexte politique, plusieurs projets sont encore à l'étude et pourraient faire l'objet de décret pour une entrée en vigueur en janvier 2026 :

- le doublement de la franchise médicale et de la participation forfaitaire, déjà doublées en 2024, ainsi que le doublement des plafonds, qui n'avaient pas été modifiés en 2024. Ces évolutions augmenteraient le prix des médicaments, le coût des prises en charge médicales et paramédicales et celui des transports sanitaires et auraient ainsi des conséquences sur le reste à charge des familles, notamment des plus fragiles.
- le déremboursement de 171 médicaments (catégorisés "service médical rendu faible") parmi lesquels le Spasfon, la Bétadine ou encore le Gaviscon. Pour les affections longue durée (ALD), ces médicaments ne seront remboursés qu'à hauteur du 15% du prix, contre 100% auparavant. Le remboursement des cures thermales pour les ALD pourrait aussi passer de 100% à 65%.

Les enjeux

L'accès aux soins, principe fondamental protégé par le droit français, est en danger. Déjà, en 2023, selon une enquête IFOP, une personne sur 4 en France avait déjà renoncé à des soins pour raisons financières. Ces augmentations risquent d'aggraver la situation et de précariser des personnes déjà fragilisées, notamment les personnes souffrant d'une affection de longue durée (AVC invalidant, Alzheimer, Parkinson, sclérose en plaque, cancer, etc.), qui sont déjà contraintes de dépenser davantage que la moyenne pour leur santé. Si l'ancien gouvernement Bayrou avait assuré préserver les personnes les plus fragiles grâce à la Complémentaire Santé Solidaire (C2S) pour les personnes vivant sous le seuil de pauvreté, il restera des millions de patients qui, tout en étant au dessus du seuil, ont un niveau de vie modeste et se retrouveront sans protection.

Concrètement ?

Avec ces évolutions, la participation (dite participation forfaitaire) des patient-es passerait de 2 euros à 4, voire 5 euros pour un rendez-vous chez le médecin généraliste, une prise de sang ou une radiographie par exemple, et à 2 euros au lieu de 1 euro pour un rendez-vous chez le kinésithérapeute, l'orthophoniste... ; un aller-retour en transport sanitaire coûterait 16 euros contre 8 euros aujourd'hui. Le Premier ministre a en effet annoncé dans son projet le passage à 100€ (contre 50€) du plafond annuel de participation forfaitaire (qui par ailleurs augmente pour chaque consultation médicale) et la même chose pour le plafond annuel de franchise médicale (qui concerne par exemple la somme non remboursée pour les médicaments ou le transport sanitaire par exemple). Concrètement, les patient-es pourraient payer jusqu'à 100 € par an pour la participation forfaitaire et 100 € pour la franchise médicale, soit 200 € au total.

C'est une somme conséquente qui revient à demander aux foyers modestes de faire des arbitrages entre bien se loger, bien se nourrir, bien se soigner. Par exemple, 200 € par an au lieu de 100€, c'est environ 2 repas de cantine scolaire en moins par mois (si le repas coûte 3,80 €) et 8 repas de cantine en moins par mois pour les familles qui bénéficient du tarif social (1 € le repas).

Or un tiers des Français-es qui déclarent avoir dû renoncer à des soins de santé au cours des 12 derniers mois (soit 65% de la population) mettent notamment en avant des raisons financières, selon un sondage Odoxa réalisé pour la Mutualité française..

L'HÉBERGEMENT D'URGENCE

La coupe budgétaire

Déjà sous-financés, les dispositifs d'hébergement d'urgence ont subi des coupes budgétaires dans le PLF 2025 et risquent d'être à nouveau mis à contribution en 2026. 45 millions d'euros ont ainsi été retirés de l'enveloppe du budget 2025 destinée à financer les places d'hébergement des demandeurs d'asile.

Les enjeux

Cette année, 6500 places d'hébergement pour demandeurs d'asile ont été supprimées, faute de financement, alors même que l'État ne parvenait déjà pas à proposer une solution d'hébergement à toutes les personnes. En plus des fermetures déjà prévues, l'État ne financera pas environ 2 900 nouvelles places d'accueil qui devaient ouvrir en 2024 mais ne verront finalement pas le jour. Il ne remplacera pas non plus certaines places supprimées. Résultat : la capacité totale du dispositif national d'accueil (DNA) va baisser de plus de 9 300 places par rapport à 2024.

Concrètement ?

Plus d'1/3 des demandeurs d'asile (selon les chiffres du ministère de l'Intérieur) n'ont pas de solution d'hébergement, malgré l'obligation légale de l'État de leur en fournir une. Ces personnes déjà fragilisées se retrouvent en situation de grande précarité. Les centres sont saturés et les acteurs de la solidarité, dont les associations, sont sur-sollicités et ne peuvent pas répondre à toutes les demandes.

Plus globalement, du fait de politiques inadaptées et insuffisamment dotées, le nombre de personnes sans domicile ne cesse d'augmenter en France : 350 000 personnes sont aujourd'hui sans domicile, contre 143 000 en 2012.

Les organisations membres du Pacte du pouvoir de vivre

Action contre la faim, Aequitaz, AFEV, Animafac, APF France Handicap, ATD Quart Monde, CERAS, CFDT, CNAJEP, Comité 21, Coorace, Démocratie Ouverte, Emmaüs France, Envie, ESPER, ESS France, FAGE, Fédération des centres sociaux, Fédération des acteurs de la solidarité, Fédération des OPH, Fédération générale des PEP, Fédération Léo Lagrange, FNATH,, Fondation pour le Logement des défavorisés, Fondation Armée du salut, Fondation pour la nature et l'homme, Forum modernité, Forum réfugiés, France Active, France terre d'asile, Humanité et biodiversité, L'ascenseur, La 27ème région, La Cimade, La Fonda, La Ligue de l'enseignement, La mutualité Française, Labo de l'ESS, Le mouvement associatif, Les compagnons bâtisseurs, Les convivialistes, Les coop hlm, Les Francas, Les petits débrouillards, La Vie Nouvelle, Oxfam, Pacte civique, Réseau action climat, RESES, Sauvons l'Europe, Secours catholique, Solidarités nouvelles pour le logement, Stop Exclusion énergétique, Territoire zéro chômeur de longue durée, Unadel, UNHAJ, Union sociale pour l'habitat, Uniopss, Unis-cité, UNSA, Vacances ouvertes, Zéro waste France.

Pour en savoir plus : [Pactedupouvoirdevivre.fr](https://pactedupouvoirdevivre.fr)

